



Demande d'inscription en qualité de technologue orthopédique auprès de l'INAMI

I. Conditions d'inscription

- Vous êtes agréé(e) en tant que technologue orthopédique par la Communauté compétente.
- Vous avez reçu un visa de technologue orthopédique du [SPF Santé publique](#)

II. Vos données d'identification *(toutes ces données doivent obligatoirement nous être communiquées)*

Votre nom :	
Votre prénom :	
Votre numéro de registre national : <i>(Vous trouverez ce numéro au verso de votre carte d'identité. Vous n'êtes pas inscrit au registre national ? Veuillez alors mentionner votre numéro bis)</i>	
Votre numéro de visa : <i>(Ce numéro se trouve sur le visa que vous avez obtenu du SPF Santé publique)</i>	
Votre adresse email : <i>(Adresse email à laquelle nous pouvons vous contacter)</i>	
Votre adresse de contact : <i>(Adresse à laquelle nous pouvons vous contacter: adresse impérativement en Belgique + le cas échéant, le nom du demeurant ou de l'établissement situé à cette adresse)</i>	Rue, n°, Bte : Code postal, localité : Nom :

Veuillez également remplir et signer le verso de ce formulaire

Votre adresse professionnelle : <i>(Un atelier répondant aux normes établies à l'article 84bis et/ou 85bis de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités.)</i>	Dénomination sociale : Rue, n°, Bte : Code postal, localité:
Titre(s) ou qualification(s) professionnel(s) particulier(s) :	☐ Technologue orthopédique en aides à la mobilité ☐ Technologue orthopédique en bandagisterie et orthésilogie ☐ Technologue orthopédique en prothésilogie ☐ Technologue orthopédique en technologie de la chaussure
Votre statut de conventionnement :	☐ J'adhère aux conventions T/2018septies et Y/2018septies. ☐ Je n'adhère pas aux conventions T/2018 septies et Y/2018septies.

III. Votre déclaration
En signant ce formulaire, je déclare que les informations reprises ci-dessus sont correctes. Comme je travaille dans une entreprise et que je ne suis pas chef d'entreprise, j'ai pour cela l'autorisation de mon chef d'entreprise^(*). Date : Signature : À imprimer et à signer ou à signer électroniquement. (*) Vous ne devez pas annexer la preuve de l'autorisation de votre chef d'entreprise.

IV. Comment nous transmettre la demande ?	
De préférence par email (document numérisé) : Ou Par courrier postal:	To@riziv-inami.fgov.be INAMI, Service des soins de santé, team technologue orthopédique Avenue Galilée 5/01 - 1210 Bruxelles



Vous trouverez plus d'informations sur l'exercice de votre profession (la nomenclature pour infirmiers, les honoraires, la convention nationale...) sur notre site www.inami.be > Professionnels > Technologues orthopédiques